



FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DES PYRENEES-ATLANTIQUES

« La Saligue aux oiseaux » - Castétis – 1 avenue du Guat – CS 90308 – 64303 ORTHEZ Cedex
Tél : 05 59 84 31 55 – Mél : fdc64@chasseurdefrance.com – Site internet : www.chasseurs64.com

Association Agréée au titre de la Protection de l'Environnement depuis 1979

BILAN DES COMPTAGES ET PROPOSITION D'ATTRIBUTION PERDRIX GRISE DE MONTAGNE SAISON DE CHASSE 2023

Le calcul du prélèvement des galliformes de montagne est basé sur les résultats obtenus à partir des opérations de recensement de printemps, ainsi que des échantillonnages de compagnies réalisés en août.

Le descriptif et protocole de suivi du succès de la reproduction de la perdrix grise de montagne figure à l'annexe programme OGM/045.

Résultats des échantillonnages de compagnies pour le mois d'août 2023 :

Unité Piémont Occidental : 1 757 hectares.

Secteurs prospectés : 33 secteurs pour 1 032 ha prospectés.

Adultes observés : 33

Jeunes : 64

Indéterminés : 101

Nombre total d'oiseaux : 198

Nombre d'oiseaux aux 100 ha : 19,2

Unité Haute-Vallée d'Aspe : 1 536 hectares.

Secteurs prospectés : 20 pour 598 ha prospectés.

Adultes observés : 14

Jeunes : 45

Indéterminés : 39

Nombre total d'oiseaux : 98

Nombre d'oiseaux aux 100 ha : 16,4

Unité Haute-Vallée d'Ossau : 2 176 hectares.

Secteurs prospectés : 31 pour 915 ha prospectés.

Adultes observés : 36

Jeunes : 43

Indéterminés : 78

Nombre total d'oiseaux : 157

Nombre d'oiseaux aux 100 ha : 17,16

Total département :

Secteurs prospectés : 84 secteurs prospectés /163 possibles, pour 2 545 ha prospectés / 5 469 ha possibles.

Adultes observés : 83

Jeunes : 152

Indéterminés : 218

Nombre total d'oiseaux : 453

Nombre d'oiseaux aux 100 ha : 17,80.

Critères de définition du PMA par chasseur et du plafond départemental :

Indice d'abondance (nb perdrix / 100 ha)		PMA départemental Nombre d'oiseaux par chasseur pour la saison	Plafond départemental Nombre maximum d'oiseaux pour la saison
Inférieur à 5	Très mauvais	0	0
5 à 10	Mauvais	1	50 à 100
10 à 18	Moyen	2-3	100 à 150
18 à 25		3-4	150 à 200
Supérieur à 25	Bonne	4	200

Propositions de la FDC 64 et des chasseurs membres du réseau galliformes de montagne :

- Attribution d'un Plafond départemental de prélèvement de 150 oiseaux ;
- Attribution d'un PMA de 3 oiseaux par chasseur pour la saison 2023/2024.

Nombre de carnets de Petit Gibier de montagne distribués pour la saison 2023 : 90

Contrôle des prélèvements :

Mise en place d'une permanence téléphonique par la FDC pour chacune des 10 journées de chasse autorisées, avec obligation pour les chasseurs de déclarer leurs prises à chaque fin de journée.

Fait à Castétis-Biron à partir des données collectées au 24/08/2023.

Le Président,



Philippe ETCHEVESTE